

1.



**CONSULTATION SUR LE
PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE LA MONTAGNE**

Questions citoyennes reçues à l'avance qui n'ont pas été posées pendant la séance de questions et réponses du 24 février

Madame, Monsieur,

Comme expliqué dans notre processus de consultation publique, nous avons reçu plusieurs questions de la part des citoyens avant la séance de questions et réponses du 24 février 2021. Nous avons sélectionné une partie de ces questions afin que vous puissiez y répondre pendant la séance, et réservé le reste des questions pour que vous y répondiez par écrit.

Nous vous prions donc de bien vouloir prendre connaissance des questions rassemblées dans le tableau ci-dessous.

QUESTIONS	PRÉNOM	NOM
<p>1. <i>Comment améliorer la sécurité des cheminements piétons et cyclistes aux seuils du campus?</i></p>	<p>Patrizio Oliviero</p>	<p>Armani Grecco</p>
<p>2. <i>Des besoins d'espace à ces fins vont continuer d'augmenter et on peut se demander si le territoire du côté nord du boulevard Édouard-Montpetit ne pourrait pas en satisfaire plusieurs. HEC Montréal ainsi que le pavillon de la faculté de l'aménagement s'y trouvent déjà et leur présence ne manque pas d'usages et d'intérêt. Intégrer de nouveaux bâtiments universitaires dans cette trame urbaine offrirait la possibilité de développer le campus d'une façon cohérente. Pour vérifier le potentiel d'un tel plan d'aménagement il faudrait identifier du côté nord du boulevard les immeubles qui peuvent être recyclés et ceux qui ne présentent guère d'intérêt pour la qualité visuelle de l'artère et dont les terrains pourraient être récupérés graduellement pour ces fins universitaires. Il est d'ailleurs possible dans l'immédiat d'afficher cette volonté en réalisant une place publique de qualité à l'endroit où l'avenue Willowdale débouche sur ce boulevard Édouard-Montpetit. En réaménagement d'une façon pertinente le tracé de cette avenue dans le voisinage immédiat, on pourrait transformer cet embranchement en une véritable place publique à quelques pas de la station de métro. Une telle place assurerait un lien fonctionnel et visuel entre les deux parties du campus et contribuerait à l'attrait et l'animation des lieux.</i></p> <p>En somme, est-ce que le territoire au nord du boulevard Édouard Montpetit a été considéré pour les futurs besoins en espace, ainsi que l'aménagement d'une place publique?</p>	<p>Jean- Claude</p>	<p>Marsan</p>
<p>3. <i>Peut-on envisager l'aménagement sécuritaire d'une passerelle en sous-terrain entre la station de métro Université-de-Montréal et le campus de HEC Montréal?</i></p> <p>4. <i>Est-ce que les nouveaux règlements (tels qu'ils seraient amendés) pourraient avoir pour effet de permettre l'ajout en densité ou en hauteur au-delà des projets décrits dans le plan d'aménagement proposé?</i></p> <p>5. <i>Est-ce que l'entente entre l'Université de Montréal et la Ville, élaborée par le Comité mixte et approuvée par la Commission Jacques-Viger et le Conseil du patrimoine fixe certaines conditions ou obligations d'application du Plan d'aménagement - par exemple : un échéancier et la réalisation, préalable à la construction de certains bâtiments ou annexes, de certains éléments contenus au Plan en matière environnementale ou écologique?</i></p>	<p>Daniel</p>	<p>Choquette</p>

<p>6. <i>Peut-on envisager le campus comme un modèle et un laboratoire de l'aménagement de la ville?</i></p>	Yves	Deschamps
<p>7. <i>Pourquoi l'étude hydrographique n'examine-t-elle pas mieux les interrelations et les potentiels de rétention, augmentation de la valeur écologique (bassins à hydropériodicité différentielle) de certaines zones situées dans le parc sur les hauteurs du sommet d'Outremont (bassins BV3 et BV5)?</i></p> <p>8. <i>Pourquoi le bas de la pente menant au terrain de football et la paroi rocheuse adjacente derrière le CEPSUM ne sont pas identifiés comme sites exceptionnels pour leurs valeurs hydrologique et écologique, à protéger et mettre en valeur ?</i></p> <p>9. <i>Étant donné le caractère emblématique du pavillon créé par l'architecte Ernest Cormier, à l'échelle de la région de Montréal, pourquoi la stratégie générale ne cherche-t-elle pas à tirer plus parti de cette caractéristique?</i></p> <p>10. <i>Pourquoi l'étude ne fait-elle pas ressortir mieux les constructions de très faible valeur architecturale qui nuisent tant à la convivialité des circulations piétonnières qu'à la perception de la montagne? (Passerelle entre CEPSUM et stade, pavillon administratif des immeubles)?</i></p>	Daniel	Chartier

Afin de respecter le calendrier de la démarche de consultation et la publication des réponses, nous vous prions de nous faire parvenir une réponse écrite, avant 11 mars 2021.

La commission vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Yasmina Malki
Analyste – stagiaire